

Page 1/4

FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ

selon la norme ISO 11014, 29 CFR 1910.1200

VACUETTE® Tube d'urine

greiner bio-one

A AN SOP 04.03.02-181 Rév.01 Valable depuis: 12 septembre 2016

MENTION

Selon la norme de communication sur les risques de l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA) ou les directives européennes 91/155/CEE, 88/379/CEE et 67/548/CEE, ce produit est considéré comme un « article » et ne nécessite pas de fiche de données de sécurité. Selon les agences mentionnées, un article est un article qui est formé dans une forme ou une conception spécifique au cours de la fabrication et qui ne libère pas ou n'entraîne pas une exposition à un produit chimique dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du Produit : VACUETTE® Tube d'urine

Fabricant/Fournisseur:

AUTRICHE

Greiner Bio-One GmbH Bad Haller Strasse 32 4550 Kremsmünster

Autriche

Tél.: (+43) 7583 6791-0 Fax: (+43) 7583 114 E-mail: office@at.gbo.com Numéro de téléphone d'urgence :

(+43) 7583 6791-0

BRÉSIL

Greiner Bio-One Brasil Produtos Médicos Hospitalares Ltda. Av. Affonso Pansan no. 1.967 13473-620 Vila Bertini

Americana, São Paulo - Brésil Tél.: +55 (19) 3468-9600 Fax: +55 (19) 3468-9601 E-mail: info@br.gbo.com

Numéro de téléphone d'urgence :

+55 (19) 3468-9600

ÉTATS-UNIS

Greiner Bio-One North America Inc. 4238 Capital Drive Monroe, NC 28110

États-Unis

Tél.: (+1) 888-286-3883 Fax: (+1) 800-726-0052 E-mail: info@us.gbo.com

Numéro de téléphone d'urgence :

(+1) 888-286-3883

Utilisation recommandée/restrictions d'utilisation :

Prélever, transporter et traiter l'urine en laboratoire clinique. Doit être exclusivement utilisé par du personnel de santé compétent dans le respect des instructions d'utilisation.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification selon la norme NFPA 704 : N/A

Classification selon la Norme (CE) N°. 1272/2008 [EU-GHS/CLP]: N/A

Classification selon les Directives EU 67/548/CEE ou 1999/45/CE: N/A

Mot Indicateur: N/A Mentions de danger: N/A Mentions de précaution : N/A

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description: Tube PET VACUETTE® (Polyéthylène téréphtalate)

Nom chimique : N/A

N° CAS N/A

Quantité de substances : N/A



FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ

selon la norme ISO 11014, 29 CFR 1910.1200

VACUETTE® Tube d'urine

greiner bio-one

A AN SOP 04.03.02-181 Rév.01 Valable depuis : 12 septembre 2016

SECTION 4: MESURES DE PREMIERS SECOURS

Description du danger : N/A
Effet d'une exposition aiguë : N/A

Peau: N/A
 Yeux: N/A
 Inhalation: N/A
 Ingestion: N/A

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- **Moyens d'extinction appropriés :** Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour lutter contre les incendies.
- Équipements de protection : Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié.
- Dangers spéciaux dérivant de la substance ou d'un mélange : N/A

SECTION 6: MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : N/A
 Méthodes de nettoyage : N/A
 Méthodes de confinement : N/A
 Procédures d'Urgence : N/A

SECTION 7: STOCKAGE ET MANIPULATION

Manipulation :

Conseils pour une manipulation sans danger : N/A

Informations sur la protection contre les explosions et les incendies : N/A

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : N/A

Informations sur le stockage dans une installation de stockage commune : N/A

SECTION 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

• Limites d'exposition :

OSHA PEL : N/A ACGIH TLV : N/A

Autres limites recommandées : N/A
• Paramètres de contrôle : N/A

Équipements de protection personnels : N/A

Mesures générales de protection et d'hygiène : N/A

Équipement respiratoire : N/A Protection des mains : N/A Protection des yeux : N/A Protection du corps : N/A

Exigences spéciales pour PPE : N/A

Mesures d'hygiène : N/A

Contrôles techniques appropriés : N/A

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

• Informations générales

Formulaire: N/A Couleur: N/A Odeur: N/A Valeur pH: N/A



FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ

selon la norme ISO 11014, 29 CFR 1910.1200

VACUETTE® Tube d'urine

greiner bio-one

A AN SOP 04.03.02-181 Rév.01 Valable depuis : 12 septembre 2016

• Changement d'état

Point de fusion/Plage de fusion : N/A

Point d'ébullition/Plage d'ébullition : Non déterminée

Point d'éclair : N/A

Inflammabilité (solide, gazeuse) : N/A

Risque d'explosion : N/APression de Vapeur : N/A

Densité : N/A

Solubilité dans/Miscibilité avec/H₂O: N/A

Solvants organiques : N/A
 Gravité Spécifique : N/A
 Concentration en solide : N/A

Coefficient de partage : n-octanol/eau : N/A
 Température d'auto-inflammation : N/A
 Température de décomposition : N/A

Viscosité: N/A

Propriétés d'oxydation : N/A

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Décomposition thermique/conditions à éviter : Aucune décomposition si le produit est utilisé selon les spécifications
- Matériaux à éviter : Aucun identifié.
- Réactions dangereuses : Stable
- Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

• Toxicité aiguë (DL50 orale, rat > 200 mg/kg)

Yeux : Aucun identifié
Peau : Aucun identifié
Inhalation : Aucune identifiée
Ingestion : Aucune identifiée

Effet principal d'irritation :
 Sur la peau : Non établi
 Sur les yeux : Non établi
 Sensibilisation : Non établi

Informations toxicologiques supplémentaires : Aucune identifiée

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

• Effets écotoxicologiques : Aucune donnée n'est disponible sur les effets indésirables de ce produit sur l'environnement.

Autres informations : N/A
 Remarques générales : N/A

SECTION 13: INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

• Produit : Recommandation

L'élimination du produit doit être réalisée conformément à l'ensemble des réglementations environnementales locales, fédérales et nationales applicables. Ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les réglementations locales.



FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ

selon la norme ISO 11014, 29 CFR 1910.1200

VACUETTE® Tube d'urine



A AN SOP 04.03.02-181 Rév.01 Valable depuis : 12 septembre 2016

• Conditionnement : Recommandation

L'élimination du produit doit être réalisée conformément à l'ensemble des réglementations environnementales locales, fédérales et nationales applicables. Ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les réglementations locales.

Agent nettoyant recommandé: N/A

SECTION 14: INFORMATIONS DE TRANSPORT

- Réglementations de Département des transports (DOT) : Non réglementé
- Transport terrestre ADR/RID : Non réglementé
- Transport maritime IMDG: Non réglementé
- Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR : Non réglementé

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- OSHA, 29 CFR 1910.1200(g) et Annexe D. Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetage des Produits Chimiques des Nations Unies (SGH), troisième édition révisée, Nations Unies, 2009
- Directives CE: 91/155/CEE, 93/112/CE, 88/379/CEE
- Catégorie de pollution de l'eau : N/A
- Remarque: Il convient de noter que d'autres dispositions légales peuvent être observées. Il est recommandé de se tenir informé de toutes les réglementations locales, nationales et internationales applicables.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

À notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes. Toutefois, la société Greiner Bio-One ainsi que l'ensemble de ses sous-traitants ou fournisseurs ne peuvent être tenus pour responsables de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. L'utilisateur est le seul et unique responsable de l'évaluation finale de l'adéquation ou non de n'importe quel matériau utilisé. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons pas garantir qu'il s'agit des seuls dangers existants.